

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR¹

Titre : _____ Prénom : _____ Nom de famille : _____ Date de naissance : AAAA/MM/JJ

Numéro de téléphone de jour : _____ Autre numéro de téléphone : _____

Adresse postale : _____ Ville/localité : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE CODEMANDEUR

Titre : _____ Prénom : _____ Nom de famille : _____ Date de naissance : AAAA/MM/JJ

Numéro de téléphone de jour : _____ Autre numéro de téléphone : _____

Adresse postale : _____ Ville/localité : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Résidez-vous actuellement dans un logement locatif? Oui Non

Quelle description convient le mieux à l'égard de votre ménage?

Célibataire Célibataire avec enfant(s) à charge Marié/Union de fait Colocation (colocataire ou membre de la famille)

De combien de personnes se compose actuellement votre ménage? _____

À REMPLIR PAR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Le revenu brut du ménage – composé du revenu de toutes les personnes inscrites sur le titre – n'excède pas 100 130 \$ (soit le revenu médian au pays – données de Statistique Canada pour 2015).

OU

Le revenu brut du ménage – composé du revenu de toutes les personnes inscrites sur le titre – se situe entre 100 130 \$ et 105 130 \$.
Revenu confirmé : _____ \$.

REMARQUE : Les ménages dont le revenu se situe entre 100 130 \$ et 105 130 \$ peuvent être admissibles à une aide financière moyennant une diminution de cette dernière de 1 % par tranche de 1 000 \$ qui dépasse 100 130 \$ jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Lorsque le revenu dépasse 105 130 \$, le ménage n'est plus admissible.

Nous certifions que le client respecte les critères d'admissibilité de la SCHL pour l'achat d'une maison à l'aide d'une source non traditionnelle de mise de fonds.

Montant préapprouvé : _____ \$

Nom de l'institution financière

Adresse de l'institution financière

Nom du conseiller financier (en lettres détachées)

Signature du conseiller financier

Date (AAAA-MM-JJ)

Téléphone

Cachet bancaire

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

La Société d'habitation du Yukon (SHY), ses dirigeants, ses employés ou ses mandataires ne seront en aucun cas tenus responsables des défaillances de tout élément ou système du logement. De plus, le propriétaire ou toute personne qui utilise l'information contenue dans une évaluation du logement établie par la SHY à d'autres fins que celles prévues par l'évaluation, le fait à ses propres risques ou à ceux de l'occupant du logement, et ni la SHY, ses dirigeants, ses employés ou ses mandataires ne peuvent être tenus responsables des blessures, pertes ou dommages découlant de l'utilisation de cette information.

Le propriétaire renonce à toute créance, toute réclamation, tout dommage, toute action ou tout droit d'action à l'endroit de la SHY résultant ou susceptible de résulter de sa décision de ne pas exécuter certains des travaux indiqués ou l'ensemble de ces travaux.

ENTENTE ET DÉCLARATION

Je déclare/nous déclarons être acheteur(s) de ma/notre première maison. Je n'ai/nous n'avons jamais possédé d'intérêt dans une résidence principale où que ce soit dans le monde.

Je comprends/nous comprenons que la présente demande ne constitue pas une entente en vertu de laquelle la SHY, ou ses agents, s'engage à me/nous fournir de l'assistance.

J'autorise/nous autorisons par la présente la SHY, ou ses agents, à vérifier auprès de tiers ou à faire vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire de demande.

J'autorise/nous autorisons par la présente la SHY, ou ses agents, à vérifier ou à faire vérifier l'exactitude des renseignements sur mes/nos revenus, actifs et passifs ainsi que mes/nos renseignements de solvabilité, et à obtenir des renseignements supplémentaires au besoin.

Je comprends/nous comprenons que les renseignements contenus aux présentes peuvent être utilisés à des fins statistiques.*

Je comprends/nous comprenons qu'une inspection de ma/notre propriété peut être une condition d'admissibilité à certains programmes de la SHY.

Je reconnais/nous reconnaissons que toute dépense relative à la propriété effectuée avant l'approbation du prêt pourrait ne pas être admissible.

À ma/notre connaissance, j'ai rempli/nous avons rempli au complet la présente demande.

Je comprends/nous comprenons que la SHY n'entretient aucun lien direct avec des entrepreneurs ou des fournisseurs.

Je comprends/nous comprenons que les prêts de la SHY ne sont assortis d'aucune assurance vie et j'assume/nous assumons l'entière responsabilité de souscrire une telle assurance, au besoin.

Je comprends/nous comprenons qu'avant d'entreprendre des travaux, il est nécessaire d'obtenir des permis et de faire inspecter les lieux par un inspecteur en bâtiment autorisé par le gouvernement.

Je déclare/nous déclarons être résident(s) du Yukon au sens de la définition ci-dessous. Cette déclaration est faite aux fins de la présente demande. Je comprends/nous comprenons que toute aide financière obtenue sur la base d'une fausse déclaration peut donner lieu à des poursuites.

Par « résident du Yukon », on entend une personne dont la résidence permanente principale était située au Yukon dans les 90 jours précédant la signature de la présente entente et déclaration.

L'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada faisant état du revenu est joint à la demande.

Demandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Codemandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis aux fins de déterminer l'admissibilité à une subvention de la Société d'habitation du Yukon selon les modalités du programme de financement particulier. De plus, les renseignements recueillis seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Veuillez adresser toute demande relative à la collecte de ces renseignements au coordonnateur de la LAIPVP pour la Société d'habitation du Yukon, par téléphone, au 867-667-8773, ou par la poste, à l'adresse C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6.